

Canadian Defence Production Office
Naval Aviation Supply Office
700 Robbins Avenue
Philadelphie, PA 19111
Tél.: (215) 697-126
Télécopieur: (215) 697-1265

7.9 Fabricants agréés

Pour les fins de la planification de la mobilisation, les entreprises canadiennes sont considérées comme étant des ressources intérieures américaines. Elles peuvent donc éventuellement devenir des fabricants agréés, si leur produit appartient à la catégorie du matériel critique. On peut obtenir de plus amples renseignements à ce sujet auprès de la CCC, en composant le (613) 995-9137 (voir la section 208.72 du Règlement américain des achats - Défense (DFAR)).

Le fait d'être un fabricant agréé vous procure divers avantages : non seulement serez-vous considéré comme étant un entrepreneur privilégié, mais vous serez aussi quasi assuré que les marchés relatifs à votre produit ne seront pas entièrement réservés aux petites entreprises.

7.10 Représentants

Les représentants et les conseillers juridiques ont tous un rôle à jouer lorsqu'il s'agit d'aider une entreprise canadienne à se faire valoir dans le marché américain de la défense. Avant d'engager un tel intermédiaire, consultez un délégué commercial, qui pourra vous indiquer la manière de l'utiliser à bon escient.

Nous vous recommandons de confier à un employé de confiance la tâche d'établir les premières relations avec vos éventuels clients américains.

7.11 Vérifications, assurance de la qualité et acceptation

L'organisme américain qui désire faire effectuer des vérifications dans le cadre d'un contrat ou un contrôle gouvernemental de la qualité, ou encore procéder sur place à l'acceptation du produit, agit dans ces domaines par l'intermédiaire du Service des opérations régionales - Gestion des contrats de défense pour les États-Unis, qui est situé à Ottawa.